

Retour sur le 20 novembre 2015 au Plessis Trévisé.....



En plein préparatif de la commémoration de la journée internationale consacrée aux droits des enfants, nous subissons en ce 13 novembre 2015, la pire tragédie terroriste de son histoire.

« Il n'existe pas de mots assez forts pour condamner l'attaque terroriste barbare qui endeuille notre pays tout entier. (...) La LIBERTE, l'EGALITE, la FRATERNITE fondement même de notre Démocratie et les valeurs humanistes que nous choyons sont les premiers remparts contre le terrorisme et la barbarie ! (...) » Didier Dousset et le Conseil Municipal.

Dans ce contexte douloureux, la ville du Plessis Trévisé va voulu témoigner de son engagement envers l'UNICEF en exposant des fresques colorées réalisées par les enfants de la ville.

Un brin de couleur, de gaieté a illuminé le couloir de l'espace sportif Dieuleveut où étaient réunies les 3 fresques, les dessins et une toile, réalisés par les enfants de la ville, le temps d'une semaine consacrée aux droits des enfants. L'exposition a été très appréciée de tous et à réchauffer tous nos cœurs meurtris.

Les enfants ont choisi de travailler sur la thématique : le bien-être et le cadre de vie dans leur ville.



Une toile réalisée par les enfants de la Maison de la Famille. Ils ont renommé leur quartier en « le quartier de nos rêves » (Anthony, Chloé, Whitney, Ibrahim, Téo, Sofiane, Célia et Matiéta).



Pendant toute la durée des vacances de la Toussaint, les enfants des centres de loisirs de la ville, ont pu se pencher sur les fresques. L'objectif étant d'améliorer sa ville en coloriant les éléments qui leur semblaient importants dans leur quotidien. Tous les enfants (petits et grands) ont participé, chacun avec son niveau de coloriage mais tout le monde a pris énormément de plaisir. Ils ont tous dessiné avec leur cœur... et ont conclu : « nous avons adoré ce coloriage géant, même si nous ne connaissons pas bien l'UNICEF, nous sommes fiers de notre réalisation et de ce qu'elle peut représenter. Nous pensons à tous les enfants qui n'ont pas la chance d'avoir tout ce que nous avons dans notre quotidien » Les enfants du CLS



L'équipe des 11/15 a aussi proposé aux jeunes de laisser libre au cours à leurs inspirations et leurs talents artistiques. Ici encore, tous les jeunes ont répondu présent. Ils se sont fixés comme objectif de mettre de la couleur dans leur quotidien. Très appliqués, volontaires et impliqués, ils ont donc réalisé cette grande fresque durant les deux semaines de vacances.



Nos jeunes conseillères et conseillers du Conseil Municipal des Enfants ont, pour leur part, lors d'une commission de travail, débattu autour du thème des droits et devoirs des enfants. Ils ont conscience que ces droits ne sont pas tous et toujours respectés ; que dans certains pays les enfants n'ont pas le droit d'aller à l'école, ne mangent à leur faim, ne sont pas soignés, protégés, sont obligés de travailler durement, de faire la guerre.....

Ils savent aussi qu'ils ont des devoirs.

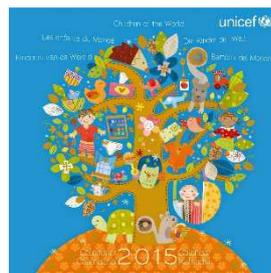
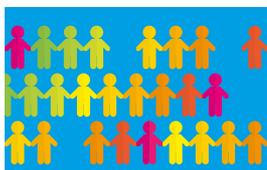
Dans leur élan de travail, ils ont décidé de mettre leurs mots sous forme d'un petit poème.



Les droits des enfants revisités par les jeunes élus (es) du Conseil Municipal des Enfants

Les enfants ont tous les droits ... Mais non 😊, ils ont aussi des devoirs.

On a le droit de vivre,
On a le droit de se tromper,
On a le droit de rire,
On a le droit de s'exprimer,
On a le droit de dormir,
On a le droit d'aimer,
On a le droit de savoir lire,
On a le droit de penser,
On a le droit d'écrire,
On a le droit d'avoir une identité,
On a le droit de voyager, de rêver,
On a le droit de se détendre,
On a le droit de se soigner, d'être soigné,
On a le droit de se nourrir,
On a le droit d'être protégé,
On a le droit à la sécurité,
On a le droit à être respecté pour ce que l'on est,
On a le droit à être respecté pour comment on est.



Le 20 novembre, l'Unicef célèbre la Journée mondiale de défense et de promotion des droits de l'enfant. C'est un moment privilégié pour valoriser la [Convention internationale des droits de l'enfant](#).

Parce que les enfants sont plus vulnérables que les adultes, parce qu'ils n'ont ni droit de vote ni influence politique ou économique, parce que le développement sain des enfants est crucial pour l'avenir de toute société, le monde s'est doté en 1989 de la « Convention internationale des droits de l'enfant ». Depuis, ce traité fondamental est le socle de toute l'action de l'UNICEF.

Comme de nombreux pays, la France, Le Plessis Trévisé commémore, chaque 20 novembre, de la journée internationale des droits de l'enfant, la signature de la Convention relative aux droits de l'enfant de 1989. À cette occasion, un certain nombre d'événements sont organisés par les acteurs du monde de l'enfance afin de sensibiliser le public sur la question du respect des droits des enfants.

Afin de partager cette initiative avec toute la ville, un article dans notre magazine mensuel a été consacré à cette manifestation : <http://www.leplessisrevise.fr/mairie-en-ligne/plessis-mag.html>.

Nous adressons nos plus vifs et chaleureux remerciements à tous les acteurs de cette manifestation, les enfants des centres de loisirs (très nombreux à avoir répondu présent à notre demande), aux animateurs (qui ont su trouvé les mots pour expliquer aux enfants le sens des droits des enfants), les jeunes élus (es) du Conseil Municipal des Enfants, l'UNICEF pour leur participation, M. Didier Dousset (maire du Plessis Trévisé) et son équipe municipal pour leur investissement, les services municipaux pour le prêt de matériel.

Aux enfants d'aujourd'hui qui feront les adultes de demain

« L'humanité doit donner à l'enfant ce qu'elle a de meilleur. » Déclaration de Genève.

le 20 novembre, les droits des enfants

